

23 mar 2007 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 23 mars 2007

## Régie des bâtiments

Recrutement de jeunes architectes dans le but d'accomplir leur stage réglementaire à la Régie des bâtiments

Recrutement de jeunes architectes dans le but d'accomplir leur stage réglementaire à la Régie des bâtiments

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a chargé la Régie des bâtiments de la création d'un contingent maximum théorique de 12 jeunes architectes, destinés à accomplir à la Régie des bâtiments, leur stage réglementaire de deux ans dans les liens d'un contrat de stage. Quatre architectes seront engagés en 2007. Cette procédure est autorisée par l'arrêté royal du 5 juillet 1996.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>